

BTS Gestion des Transports et Logistique Associée (BTS GTLA)

Objectifs

À l'issue de la formation, vous serez capable de contribuer, par l'exercice de votre métier, à la gestion des flux nationaux et internationaux de marchandises :

- Vous pourrez organiser des opérations de transport et des prestations logistiques au niveau local, régional, national, européen et international.
- Vous pourrez optimiser des opérations dans un contexte de mondialisation des échanges, en tenant compte de la complémentarité des modes de transport et du développement durable.
- Vous pourrez contribuer à la mise en œuvre des décisions stratégiques et coordination des opérations entre les différents services de l'entreprise, et avec les partenaires extérieurs. Dans ce cadre vous aurez vocation à manager et animer une équipe.
- Vous maîtriserez des compétences de gestion qui vous permettront de créer, de reprendre ou de développer une entreprise dans le secteur du transport de marchandises et de la logistique.

Entreprises d'accueil

- Entreprises de transport de marchandises par voies terrestre, maritime, aérienne et multimodales.
- Entreprises de commission de transport.
- Entreprises de prestations logistiques avec des activités de transport.
- Services transport-logistique des entreprises industrielles et commerciales, y compris les services distribution des entreprises du commerce inter-entreprises.
- Lieu de formation en milieu professionnel doit permettre au candidat de réaliser des activités de transport liées à la mise en œuvre d'opérations de transport et de prestations logistiques.

Prérequis

- **Âge** : jusqu'à 29 ans révolus.
- **Niveau d'entrée** : être titulaire d'un Baccalauréat.
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

Modalités d'inscription

- Dossier de candidature complété.
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou Attestation d'engagement de l'employeur.

* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

Formation par apprentissage

Code diplôme	Code RNCP
32031103	35400

Niveau de sortie

Titre reconnu par l'Etat de Niveau 5 (cadre européen des certifications), équivalent à un Bac +2, soit 120 crédits ECTS.

Durée de la formation

1 350 heures (sur 2 ans).
Démarrage en août.

Durée du contrat

2 ans, modulable en fonction du positionnement* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

Rythme de l'alternance

2 jours en UFA,
3 jours en entreprise.
Le calendrier d'alternance est remis lors de l'inscription.

Coordonnées de l'UFA



UFA Montplaisir

14 rue Barthélemy de Laffemas
26000 VALENCE
04 26 52 80 03
secretariat.cfp@ensemble-montplaisir.org
www.cfp-montplaisir.org

Responsable formation : M. VACHON
pascal.vachon@ensemble-montplaisir.org
Responsable UFA : Mme BOFFARD
isabelle.boffard@ensemble-montplaisir.org

Contenu de formation

	Matières
Matières générales	Culture générale et expression
	Langue vivante : Anglais
	Culture économique, juridique et managériale
Matières professionnelles	Mise en œuvre d'Opérations de Transport et de Prestations Logistiques
	Conception d'opérations de transport et de prestations logistiques et analyse de la performance d'une activité de transport et de prestations logistiques
	Pérennisation et développement de l'activité de transport et de prestations logistiques

Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant :

- les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques)
- la mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets
- une organisation coopérative des apprentissages
- une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).

Évaluations certificatives / Sessions d'examen *

Epreuves	Coefficient	Type	Forme
E1 : Culture Générale et expression	3	Ponctuel	Ecrit
E2 : Langue Vivante Etrangère			
E21 : Compréhension de l'écrit et expression écrite	1,5	Ponctuel	Ecrit
E22 : Production orale en continu et interaction	1,5	Ponctuel	Oral
E3 : Culture économique juridique et managériale	4	Ponctuel	Ecrit
E4 : Mise en oeuvre d'opérations de transport et de prestations logistiques	6	Ponctuel	Oral
E5 : Conception d'opérations de transport et de prestations logistiques et analyse de la performance d'une activité de transport et de prestations logistiques			
E51 : Conception d'opérations de transport et de prestations logistiques	6	Ponctuel	Ecrit
E52 : Analyse de la performance d'une activité de transport et de prestations logistiques	4	Ponctuel	Ecrit
E6 : Pérennisation et développement de l'activité de transport et de prestations logistiques	4	Ponctuel	Oral

* Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

Références : Taux moyens du CFA régional

	2020	2019	2018
Taux de réussite globaux	90%	87,06%	83,99%
• Niveau 3 (CAP / CAPA / MC / TP/ DE...)	92%	96,69%	97,26%
• Niveau 4 (Bac Pro / Bac Pro A / BP...)	95%	91,89%	89,20%
• Niveau 5 (BTS / BTSA / titre Bac+2...)	88%	82,24%	80,73%
• Niveau 6 (Formations Bac+3)	80%	60%	68,75%
• Niveau 6 (Formations Bac+3)	75%	-	-
Insertion professionnelle (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	44%	70%	82% (dont taux de poursuite d'étude)
Taux de poursuite d'étude	44%	18%	
Satisfaction globale Apprenti(e) (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA)	Résultats enquête en cours	87%	88%

Modalités d'évaluation

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quiz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée

Après la formation

Suites de parcours possibles / Passerelles :

Préparer une licence professionnelle spécialisée dans le management de la chaîne logistique ou des échanges internationaux :

- Licence Pro logistique et pilotage des flux.
- Licence Pro logistique et systèmes d'information.
- Licence Pro logistique et transports internationaux.
- Licence Pro management des processus logistiques.
- Licence Pro management des transports et de la distribution.

Débouchés professionnels :

- Adjoint à un responsable d'exploitation.
- Technicien d'exploitation.
- Responsable de dépôt ou d'entrepôt.
- Responsable d'affrètement.
- Responsable de service clients.
- Responsable des expéditions.
- Commissionnaire de transport.
- Responsable de la qualité et de la sécurité.
- Déclarant en douane.
- Technico-commercial du transport et de la logistique, chargé de clientèle.

Modalités financières

Aucun frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Coût annuel moyen préconisé par France Compétences : 9 000 €.

Pour les employeurs publics d'Etat et hospitaliers, la formation est également prise en charge par ces derniers en totalité.

Pour les employeurs publics territoriaux, la formation est prise en charge en partie par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale), et l'autre partie par l'employeur lui-même.

Rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 à 20 ans	Apprenti de 21 à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 ^{ère} année	27%	43%	53%*	100 %*
2 ^{ème} année	39%	51%	61 %*	100 %*
3 ^{ème} année	55%	67%	78 %*	100 %*

* Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

Cas particuliers :

- Vous étiez déjà en contrat d'apprentissage, dans le cas d'une succession de contrats chez le même employeur ou un nouvel employeur pour un nouveau diplôme : maintien du salaire initial (augmentation seulement si modification de la tranche l'âge).
- Vous poursuivez un parcours en formation en apprentissage après une 1^{ère} année de BTS ou BTSA sous statut scolaire : La rémunération sera celle d'une 2^e année d'exécution du contrat.
- Une majoration de 15 points est applicable à la rémunération réglementaire à laquelle peut prétendre l'apprenti au jour de la conclusion de ce nouveau contrat, si les 3 conditions cumulatives suivantes sont remplies :
 - diplôme ou titre de même niveau que celui précédemment obtenu ;
 - qualification en rapport direct avec celle qui résulte du diplôme ou titre précédemment obtenu ;
 - durée du contrat inférieure ou égale à 1 an.

À défaut de remplir ces 3 conditions, la majoration de 15 points ne s'applique pas.

Aides financières de l'apprenti

- Aide pour l'acquisition du **1^{er} équipement**.
- Aide pour l'**hébergement** (maxi 6 € par nuitée lors des périodes de formation au CFA).
- Aide pour la **restauration** (maxi 3 € par repas lors des périodes de formation au CFA).
- Aide au financement du **permis de conduire** de 500€ pour les apprentis majeurs.

Délais d'inscription

Les inscriptions sont ouvertes à compter de janvier 2021.

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de la formation et 3 mois après.

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement* à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

Publics accueillis

Formation proposée sous statut apprentissage et stagiaire de la formation continue.

* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

Accès par transport

- Parking gratuit à proximité / places de parking gratuites aux alentours.
 - Parc à vélo.
 - Lignes de bus à proximité 1, 5, 7, 20, Cité 2.
- Informations : <https://www.vrd-mobilites.fr>
- Transports scolaires bus express.
 - Gare TGV au centre-ville.

Accessibilité P.M.R. des locaux

Oui totale.

Les + de la formation

• Engagements et partenariats

ISQ OPQF/Professionnels du métier.

• Restauration

- Snack sur place.
- Salle repas équipée de micro-ondes
- Restaurant Universitaire, Commerces alimentaires et de restauration à proximité

• Hébergement

- Liste de résidences étudiantes transmis par l'UFA
- Liste de logements transmis par l'UFA

Matériel / Équipement

- Informatique : Office 365 (Bureau virtuel).
- Salles équipées de vidéoprojecteur, tableau interactif et WIFI.

Coordonnées de l'UFA



UFA Montplaisir

14 rue Barthélemy de Laffemas
26000 VALENCE
04 26 52 80 03

secretariat.cfp@ensemble-montplaisir.org
www.cfp-montplaisir.org

Responsable de formation : Pascal VACHON | pascal.vachon@ensemble-montplaisir.org

Responsable UFA : Isabelle BOFFARD | isabelle.boffard@ensemble-montplaisir.org

CFA de rattachement :



(siège régional)
4 rue de l'Oratoire
69300 CALUIRE ET CUIRE
cfa@akteap.cneap.fr
www.cfa-creap.com

Association loi 1901
Numéro UAI : 0693764S
N°SIRET : 50304921500026